

*Protection de l'environnement—Loi*

faire dire par d'autres gens, par l'opposition en particulier. On assumera soi-même ses responsabilités et on sera les premiers à déposer à la Chambre un projet de loi et avec les budgets qui iront avec lui, afin d'être capable de redonner à notre jeunesse, à nos futurs enfants la possibilité d'avoir un environnement de qualité.

[Traduction]

**M. Nelson A. Riis (Kamloops—Shuswap):** Monsieur le Président, j'éprouve des sentiments mitigés en me levant aujourd'hui pour participer au débat sur le projet de loi C-74, c'est-à-dire la Loi canadienne sur la protection de l'environnement. Il faudrait lui donner un autre nom parce que ce n'est qu'un tout petit pas vers la mise en oeuvre d'une loi sur la protection de l'environnement.

● (1530)

Il est juste de dire que nous sommes prêts à appuyer ce projet de loi à cette étape où nous en étudions le principe. Cependant, il est loin d'atteindre les objectifs énoncés dans la première partie. Il paraît solide quand on lit la première partie, mais quand on poursuit la lecture pour voir ce qu'il accomplit vraiment, on ne trouve malheureusement pas grand-chose. Je ne dirais pas qu'il n'accomplit rien, mais ce n'est qu'un tout petit pas dans la bonne direction. Nous sommes reconnaissants au moins pour cela, mais il reste encore beaucoup à faire.

Je me souviens que durant des années à la Chambre, notamment à l'époque où le gouvernement libéral était au pouvoir, nous avons réclamé une initiative majeure de la part du gouvernement fédéral en vue d'élaborer une loi d'ensemble sur la protection de l'environnement. Tous les Canadiens réfléchis reconnaissent que sans un environnement propre, sûr et sain, nous n'avons rien. La chose nous a été rappelée il y a quelques jours à peine quand on a signalé les dangers qu'engendre la disparition progressive de la couche d'ozone entourant la Terre et l'incidence de cet état de choses sur l'écologie et l'humanité.

Nous passons des heures à débattre de diverses questions à la Chambre dont certaines sont plus intéressantes et plus utiles que d'autres. Toutefois, je remarque que les questions graves touchant l'environnement ne sont débattues qu'aux jours réservés à l'opposition. Le gouvernement n'a jamais proposé de mesure qui nous donnerait la chance de traiter de la situation de l'environnement au Canada. C'est une tragédie. Il en a été ainsi sous le gouvernement conservateur et durant des années et des années sous les gouvernements libéraux. Il est temps de changer et d'accorder la priorité à notre environnement. L'examen de cette question devrait l'emporter sur toutes les autres. Si nous ne maintenons pas la qualité de notre environnement dans la plupart des régions au Canada, à la longue nous n'aurons plus rien. Nous le devons aux Canadiens d'aujourd'hui et ce qui est plus important encore, nous le devons à nos enfants, à nos petits-enfants et aux générations à venir.

Cela dit à titre de remarques préliminaires, ce projet de loi est présenté à un moment où les Canadiens ne sont pas en général encouragés par l'attitude du gouvernement qui ne cherche pas sérieusement à protéger l'environnement. Une des questions écologiques les plus populaires au Canada est celle de l'essence avec ou sans plomb. La plupart des Canadiens achètent de l'essence tous les deux ou trois jours. Quand ils

arrivent à la pompe, ils peuvent choisir entre les deux. Et pourtant, quand le gouvernement a eu l'occasion de modifier le régime fiscal pour encourager les Canadiens à utiliser l'une plutôt que l'autre, qu'a-t-il fait? Il a pris des mesures qui les ont incités à utiliser davantage l'essence à plomb car elle est moins cher. Les gens voient leur pouvoir d'achat grignoté d'une année à l'autre, ils doivent parer au plus pressé, et nous les encourageons, grâce à notre régime fiscal, à acheter l'essence la pire qui soit, c'est-à-dire celle à forte teneur en plomb. C'est bien la preuve que le gouvernement ne se préoccupe guère du taux de plomb dans notre environnement.

Je pourrais parler du plomb contenu dans d'autres substances au sujet desquelles on n'a pris aucune mesure. Je pourrais rappeler que l'une des principales initiatives prises par le gouvernement après son arrivée au pouvoir a été de supprimer le projet de construction d'un centre de toxicologie canadien. Et pourtant, Dieu sait que nous avons besoin d'un centre pour effectuer des recherches sur les substances toxiques. En coupant les fonds à ce projet, le gouvernement montre qu'il se désintéresse de notre environnement, dans l'immédiat ou à l'avenir.

Je pourrais continuer et parler des réductions importantes dont a fait l'objet le Service canadien de la faune. Bon nombre d'activités touchant l'environnement ont dû être supprimées en conséquence. Je pourrais parler de l'inertie du gouvernement pour nettoyer la masse gluante de la rivière St. Clair, où une énorme masse de produits chimiques s'est déposée au fond de la rivière. Tous les ans, on en parle, mais on ne fait jamais rien de sérieux pour y remédier.

Je pourrais continuer indéfiniment, mais je pense que c'est évident pour tout le monde: notre bilan en matière de recherche de solutions efficaces aux problèmes environnementaux qui se posent au Canada, et même dans le reste du monde, est loin d'être bon.

Cela ne veut pas dire que le gouvernement n'a rien fait. Il a pris certaines mesures, mais si l'on tient compte de tout ce qu'il devrait faire, on constate que c'est loin de suffire.

Le programme de dérèglementation entrepris par le gouvernement inquiète vivement les écologistes. Certains d'entre nous sont malades à l'idée que pendant que nous discutons à la Chambre, des centaines de milliers de gallons d'eaux d'égout non traitées sont déversés dans le Saint-Laurent. La même chose vaut pour le fleuve Fraser et d'autres encore dans le pays. On ne fait pas grand-chose à ce sujet. Les municipalités ont formulé certaines propositions en vue de régler ce problème critique qui ne fera que s'aggraver avec le temps.

Outre qu'elles permettraient de nettoyer l'environnement, ces propositions créeraient également des milliers d'emplois. Les édiles municipaux proposent une entente tripartite comme nous en avons déjà connues dans le passé, en vertu de laquelle les gouvernements provinciaux, les gouvernements municipaux et le gouvernement fédéral fournissent chacun un tiers des fonds nécessaires pour construire des usines de traitement des eaux usées. Les municipalités étaient unanimement favorables à un tel projet et les gouvernements provinciaux leur ont emboîté le pas. Les seuls à refuser et à dire qu'ils n'étaient pas disposés à collaborer ont été le ministre des Finances (M. Wilson) et le gouvernement fédéral actuel. Il serait difficile de trouver plus belle occasion ratée.